

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique sur la reprise d'activité carrière de l'Orchère

**Date :** Mon, 4 Oct 2021 17:26:26 +0000

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr <pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr>

**Copie à :**

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par ce mail nous, citoyens habitants de la commune du Val du Layon, vous faisons part de nos inquiétudes fondées, ainsi que de notre mécontentement concernant cette nouvelle de reprise d'activité d'extraction de minerai sur le site de l'Orchère.

Nous parlons d'un site d'une surface de 15ha.

Nous parlons d'extraction à l'explosif.

Nous parlons de broyage, de concassage, criblage...

Nous parlons d'un site où seront stockés des matériaux inflammables, polluants.

Nous parlons d'une exploitation sur 27ANS !

Est-il possible de penser qu'une activité minière puisse s'effectuer sans impact sur l'environnement et sur la biodiversité ? Sans impact sur l'état psychologique et physique des citoyens qui vivent à proximité ?

Est-il possible de croire qu'une telle exploitation puisse se faire dans le respect du droit à la tranquillité et à la paix des citoyens, des riverains ?

Sans compter que les camions sur ces petites routes vont considérablement augmenter les risques d'accidents et faire devenir anxieux les trajets quotidiens des usagers !

Et ce sur 27 années ?!!

De plus notre expérience à mainte et mainte fois démontrée dans diverses industries, que le risque zéro n'existe pas, et bien que toutes les sécurités soient prises nous ne sommes pas à l'abri de dommages sur notre environnement.

Deux carrières exercent dans les environs des communes du Val du Layon, à Chalennes sur Loire et Beaulieu sur Layon.

Peut-on dire qu'elles ne créées aucune nuisance ?? Nous pouvons tous constater à longueur d'années que cela n'est pas le cas ; poussières, bruit, valse incessante des camions...

Au passage, pour ne rien ajouter au sujet des camions : ils doivent être normalement et systématiquement bâchés lorsqu'ils sont chargés....force est de constater que cela n'est pas le cas.

Aujourd'hui les enjeux écologiques et environnementaux sont de première importance, nous sommes à un moment dans notre société ou certaines valeurs doivent primer sur certains besoins économiques s'ils ne sont pas en adéquation avec notre vision de l'avenir.

Vous vous devez de prendre les bonnes décisions, de ne pas soumettre les idéaux à l'appât du gain.

Prendre bien en compte le fait que l'exploitant de la carrière n'est en rien un acteur local, que tous les impacts sus cités ne le concerneront pas, et que l'exploitation de carbonate de calcium n'est pas principalement destinée à de petites exploitations respectueuses de la santé animale et de l'environnement. A partir du moment ou les animaux vivent dans des conditions idéales pour leur santé, un complément alimentaire n'est pas nécessaire...

La trajectoire prise par nos communes, notre région, met en valeurs un retour, un « recentrage » sur les acteurs locaux, sur l'importance du mieux vivre, l'importance de la biodiversité et du bien-être animal d'où en découle notre bien-être.

Bien sûr beaucoup d'efforts sont encore à fournir avant d'arriver à une société vertueuse, mais ils vous appartient de ne pas faire reculer toutes ces avancées et d'en ruiner une partie avec de mauvais choix,

pour de mauvaises raisons.

En espérant que ce courrier ait retenu votre attention,

Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Cordialement,